

RÉUNION DU 10 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mil neuf, le dix septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNÉ, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian GRIMAUD, Maire.

Étaient présents : MM. : Grimaud, Vaillier, Mme Das Neves L., Mme Blain C., MM. Marchand, Roquet, Allain, Mézil, Lafréchoux, Barré, Colin, Mme Delagrance M., M. Sicard, Mme Bouyer G.

Nombre de conseillers Municipaux en exercice : 14
Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 septembre 2009

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Mme Maryvonne Delagrance a été élue secrétaire de séance.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

MAÎTRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ÉVACUATION D'EAUX PLUVIALES AU VILLAGE DE VERGNÉ

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Maître d'œuvre doit fournir à COULAIS CONSULTANT les plans du réseau de collecte et des ouvrages afin que le cabinet puisse effectuer l'étude hydraulique des eaux pluviales du village de « Vergné ». La Commune n'ayant pas ces documents, il convient de faire appel à un géomètre. Le Conseil Municipal après avoir étudié le devis proposé par ALPHA GÉOMÈTRE et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le présent devis d'un montant de 2 810,60 € TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires afin de mener à bien ce projet.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire donne lecture du devis proposé par la SARL BARRÉ FILS d'un montant de 9 910,65 € TTC concernant les travaux d'entretien de voirie dans les villages « Du Chaffaud », « Chez Chauveau » et « La Groie ».

Après avoir étudié le devis et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de faire exécuter les travaux par la SARL BARRÉ FILS.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

DIVERS

- Les travaux de la Rue de la Grenatière doivent être terminés le 30 septembre 2009.
- Un comptage des véhicules sera demandé dans le village de Montazais. Il faudra également prévoir un « STOP » au carrefour de la Route de Montazais en direction de Savigné.
- Des distributeurs de papier essuie-mains seront mis en place au groupe scolaire en remplacement des torchons.
- Pont Napoléon : une réunion aura lieu avec les usagers pour plus de civisme concernant la charge à ne pas dépasser.
- Aménagement de la Grand'Rue : un projet a été demandé à la DDE, la DAEE et la Direction des Transports Scolaires souhaitent y être associés.
- Certains châtaigniers seront remplacés.
- Terrain du Département à « La Folie » une proposition sera faite au Conseil Général pour l'acquisition à 1 €
- Intersection de la Cité du Bois du Gland et de la Route de Montmorillon, le Conseil Municipal préfère les chicanes au rond-point.
- Épinoux : les travaux sont pratiquement terminés et les panneaux « 70 » seront

bientôt installés par la DAEE.

- Le matériel commandé aux ETS GONNIN est impossible à monter sur le tracteur, celui-ci est trop léger, une solution sera proposée au plus tard vendredi 11 septembre.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé au registre tous les membres présents.